

Engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) et assurance - CVCT16

Code produit : CVCT16

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.33

Tarif : 154,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et collaborateurs amenés à conseiller, recueillir la souscription et/ou gérer des sinistres impliquant un engin de déplacement personnel motorisé (EDPM)

Prérequis :

Aucun

Objectif

Disposer des connaissances nécessaires pour conseiller au mieux la souscription des produits d'assurance EDPM et/ou la gestion des sinistres s'y rapportant

Programme de la formation

1. Les enjeux et contraintes
2. Le risque : cadre juridique des EDPM
 - Variété des risques
 - Variété des véhicules
 - Cadre réglementaire des EDPM
 - Application de la loi Badinter aux victimes
3. Le cadre contractuel de l'assurance des EDPM
 - Défaut de conseil et assurance des EDPM
 - Variété des solutions actuelles d'assurance
4. Les sinistres impliquant un EDPM
 - Application / inapplication de la convention IRSA
 - Rôle du FGAO en cas d'EDPM non assuré ou délit de fuite de son détenteur

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.